

Notification en vertu de la loi du 2 mai 2007



L'information ci-jointe constitue de l'information réglementée au sens de l'Arrêté Royal du 14 février 2008 concernant les obligations des émetteurs des instruments financiers qui sont admises à la négociation sur un marché réglementé.

Juillet 2014 Mise à jour concernant le capital social et les titres et les droits de vote existants

Mechelen, le 28 juillet 2014 – Telenet Group Holding SA (“Telenet” ou “la Société”) (Euronext Bruxelles: TNET) publie les informations suivantes, sur la base de l'article 15 de la Loi du 2 mai 2007 et de l'Arrêté Royal du 14 février 2008 y relatif:

	28 juillet 2014	30 juin 2014	Différence
Capital social	€ 12.688.413,68	€ 12.645.929,48	€ 42.484,20
Nombre total de titres conférant à un droit de vote (le dénominateur)	116.698.750	116.307.911	390.839
Actions ordinaires	116.603.877	116.213.038	390.839
Actions avec un dividende de liquidation non privilégié	94.843	94.843	0
Golden Shares	30	30	0
Nombre total de droits de vote associés à	116.325.598	115.911.859	413.739
Actions ordinaires	116.230.725	115.816.986	413.739
Actions avec un dividende de liquidation non privilégié	94.843	94.843	0
Golden Shares	30	30	0
Warrants			
Warrants	637.916	1.030.910	-392.994

Depuis le 30 juin 2014, le capital social et le nombre des titres et des droits de vote ont été modifiés comme indiqué ci-dessous:

- suite à la constatation de l'exercice de 22.900 options, 22.900 actions propres ont été délivrées par la Société aux porteurs des options concernés le 8 juillet 2014;
- le 15 juillet 2014, 390.839 Warrants ont été convertis en 390.839 nouvelles Actions ordinaires, avec pour conséquence une augmentation du capital social de € 42.484,20 et des primes d'émission de € 3.724.406,03;
- 2.155 Warrants ont été annulés jusqu'au 28 juillet 2014.

Les droits attachés aux **Golden Shares** et aux **actions avec un dividende de liquidation non privilégié** sont décrits dans les statuts de Telenet, disponibles sur notre site web.

Chaque **Warrant** confère le droit de souscrire à une action ordinaire, aux conditions stipulées dans les plans des warrants de 2007 et 2010.



Toute augmentation de la participation au-delà (ou diminution en deçà) des plafonds suivants nécessite qu'une déclaration soit faite à Telenet et à l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA, le successeur de la CBFA):

1. plafond statutaire de 3%, tel que défini par les statuts de la Société;
2. 5% ou tout multiple de 5%, comme stipulé par la Loi belge.

Les formulaires des déclarations de transparence sont toujours disponibles sur le site web de la FSMA: <http://www.fsma.be/nl/Supervision/fm/gv/ah/circah/ov.aspx>

Un guide détaillé précisant comment compléter une déclaration de transparence est également disponible sur le site web de la FSMA: http://www.fsma.be/~media/Files/circah/NL/gv/ah/cbfa_2008_16.ashx

Le formulaire de déclaration de transparence doit être soumis à:

1. la FSMA (e-mail trp.fin@fsma.be et fax* +32 2 220 59 12)
2. Telenet (e-mail investor.relations@staff.telenet.be et fax* +32 15 33 59 59)

* Pour des raisons de sécurité juridique

Cette information est également disponible sur notre site web, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs, <http://investors.telenet.be>.

Contacts:

Investor Relations:	Rob Goyens	– rob.goyens@staff.telenet.be	– Tél.: +32 15 333 054
Press & Media Relations:	Stefan Coenjaerts	– stefan.coenjaerts@staff.telenet.be	– Tél.: +32 15 335 006
Legal:	Jeroen De Schauwer	– jeroen.de.schauwer@staff.telenet.be	– Tél.: +32 15 334 980

À propos de Telenet – Telenet est un fournisseur de premier plan de services médias et télécoms. Telenet se spécialise dans la fourniture de la télévision par câble, de l'Internet à grande vitesse et de services de téléphonie fixe et mobile, principalement à destination de clients résidentiels en Flandre et à Bruxelles. Sous la marque Telenet for Business, la société fournit en outre des services à des entreprises implantées partout en Belgique. Telenet est coté sur Euronext Brussels sous le symbole TNET.

Informations complémentaires – Des informations complémentaires concernant Telenet et ses produits peuvent être obtenues en consultant notre site web <http://www.telenet.be>. D'autres informations, relatives aux données opérationnelles et financières, peuvent également y être téléchargées, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs. Notre rapport annuel consolidé 2013 est disponible sur notre site web, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs (investors.telenet.be).